

Rôle du Conseil d'Administration (CA)

Le Conseil d'Administration (CA) définit **la politique de l'établissement, vote le budget annuel, approuve les comptes et fixe la répartition des emplois**. C'est le seul organe de décision de l'université, il s'appuie cependant sur les avis et le travail préparatoire du CEVU et du CS. Ce sont les 20 membres élus du CA qui voteront pour la présidence de l'université.

Bilan de l'action des élus O&I dans le CA actuel

Notre profession de foi de 2008 portait les propositions suivantes :

- **maintenir les prérogatives de chaque conseil** (non obligatoire depuis la loi LRU),
- **avoir une assemblée annuelle des trois conseils** sur la politique de la direction,
- avoir une **politique BIATOSS impliquant les conseils de composante et intégrant la question des personnels précaires** (en exploitant les CDI rendus possible avec la LRU),
- **impliquer les élus des conseils de composante dans les commissions**, et créer, pour le pilotage des grands projets, des groupes de travail composés d'élus et de non élus, avec une restitution de leurs travaux en conseil.

Les trois premiers points ont été obtenus et les élus d'O&I ont été très actifs sur le sujet de la précarité, dans les commissions et conseils, mais surtout avec la campagne : <http://precaires.lille1.fr>. Pour le dernier point, les élus d'O&I ont obtenu une définition des commissions de l'université **garantissant leur représentativité** et servant de modèle pour les groupes inter-universitaires. Sur cette question de la structuration de l'ESR en région, **les élus O&I ont été très présents et force de proposition**, que cela soit dans le cadre des réunions inter-universités du projet d'Université Régionale, des groupes de travail du projet d'Université de Lille (notamment via le « OFF » : <http://www.unpdc.fr>) ou des Assises de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur du Conseil Régional. Finalement, une grande majorité de nos élus s'est fortement mobilisée contre la loi LRU et a ensuite, par une action continue durant la mandature, pallié ses effets les plus délétères.

Principes et propositions que les candidats défendront

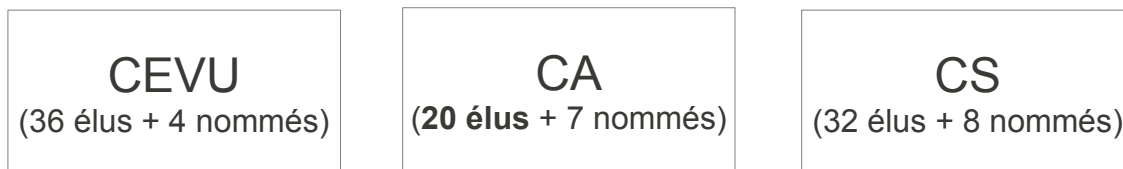
Nous défendons l'idée que **la politique de l'université se définit dans les conseils**. Le CA n'est pas une chambre d'enregistrement des politiques définies par la présidence ou par des commissions. **Les élus O&I ont été et seront force de proposition sur tous les sujets stratégiques** comme la réforme du PRES, le projet d'Université de Lille ou encore la question de la formation des enseignants de la maternelle à l'université. Nous n'acceptons **ni le contournement des conseils centraux** (cf. le Plan Campus et les projets d>IDEX et d>IDEFI), **ni la création de structures extérieures à l'université**, pour avancer sur des questions qui engagent l'avenir de notre université. Nous poursuivrons le travail mené depuis 9 ans maintenant pour que **la collégialité soit maintenue** et pour que **les intérêts de notre université et de ses personnels soient garantis**. Il est crucial que **des élus indépendants d'une équipe de direction soient présents dans nos conseils** : c'est la seule garantie du respect du rôle des conseils centraux et de leur représentativité.

Soutenez le travail mené depuis 2003, en votant O&I le 12 avril !

<http://www.ouverture-independance.fr>

Le Conseil d'Administration

Importance des 3 conseils centraux et désignation du Président



Le 12 avril, vous voterez pour renouveler les trois conseils centraux de l'université : le Conseil d'Administration (CA), le Conseil des Études et de la Vie Universitaire (CEVU) et le Conseil Scientifique (CS). Ces trois conseils sont les instances qui organisent tous les aspects de la vie universitaire. Depuis la loi LRU, la direction a des pouvoirs renforcés et le CA est réduit à 28 représentants dont 15 élus des personnels et 5 élus étudiants. **Seuls ces 20 représentants voteront pour élire la prochaine équipe de direction !** De plus, l'application de la « prime à la majorité » au CA a pour conséquence qu'au moins 4 élus sur 6 seront **issus d'une même liste** dans chacun de deux collèges d'enseignants-chercheurs. Il est donc crucial de **voter pour des élus indépendants de l'équipe de direction** qui éliront l'équipe présidentielle et qui s'investiront dans l'élaboration d'une **stratégie universitaire au service de tous, dans le respect des prérogatives de chaque conseil.**

Pourquoi voter pour les listes Ouverture & Indépendance ?

O&I, un fonctionnement transparent :

- les élus **diffusent les ordres du jour et les documents préparatoires** des conseils,
- les élus **rédigent et diffusent des comptes-rendus** des conseils et commissions,
- les élus **échangent régulièrement avec les sympathisants** lors de réunions.

O&I, une équipe représentative et constructive :

- l'appartenance à l'université précède celle à une composante ou à un laboratoire,
- nos listes représentent presque toutes les composantes et un grand nombre de laboratoires,
- nous veillons à ce que les candidates soient autant en position éligible que les candidats.

O&I, le contact privilégié entre les conseils et les personnels :

- une liste de diffusion est un contact permanent entre les élus et les sympathisants,
- un site internet, source permanente d'information sur les conseils, commissions et dossiers,
- des réunions qui permettent un contact privilégié entre élus et sympathisants.

Depuis 2003, O&I change le fonctionnement de notre université pour plus de transparence et d'implication des élus et personnels dans les décisions.

Le 12 avril, votez O&I !

Soutenez le travail mené depuis 2003, en votant O&I le 12 avril !

<http://www.ouverture-independance.fr>